

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Mandé, le 19 novembre 2025

### APICITÉ® 2025 : des collectivités mobilisées et inspirantes, fer de lance de la protection des polliniseurs



La cérémonie officielle du label APICITÉ® 2025 s'est tenue le 19 novembre au Palais d'Iéna, siège du Conseil Économique, Social et Environnemental. Cet événement a honoré 150 collectivités lauréates, récompensées pour leurs actions en faveur de la protection des polliniseurs.

#### Un label qui gagne en influence : la hausse des candidatures s'accompagne d'un approfondissement des démarches.

Le label séduit de plus en plus de collectivités et les pousse à aller plus loin non seulement les candidatures sont plus nombreuses (122 labellisées en 2024 et 150 en 2025) et leurs actions gagnent en ampleur et en cohérence.

Dans un contexte où les enjeux environnementaux sont parfois relégués au second plan, cette augmentation prouve qu'au niveau local, la défense de l'environnement reste une préoccupation majeure.

L'engagement contre le frelon asiatique en est la parfaite illustration. Désormais, la quasi-totalité des collectivités labellisées mènent des actions sur ce front. Celles qui étaient déjà engagées sur cette thématique montent en puissance, lançant de nouvelles initiatives (distributions de pièges aux habitants, prise en charge financière partielle ou totale de la destruction des nids). Cette lutte s'impose d'ailleurs fréquemment comme un motif pour postuler au label.

Cette année, 150 collectivités ont été labellisées, avec des distinctions attribuées selon trois niveaux :

- **31 collectivités** ont reçu une abeille pour une « démarche reconnue ».
- **66 collectivités** ont obtenu deux abeilles pour une « démarche remarquable ».
- **53 collectivités** ont été primées avec trois abeilles pour une « démarche exemplaire ».

## Des collectivités accueillantes pour les polliniseurs

Représentant l'UNAF, Patrick Granziera (Secrétaire général) et Roderick Wheatley (Administrateur et Trésorier) ont souligné l'impact décisif des politiques locales pour l'apiculture. Les collectivités locales ont été présentées comme des relais déterminants : leur exemplarité doit servir de levier pour reproduire ailleurs les actions efficaces, avec l'objectif d'une généralisation au niveau national. Les représentants ont exhorté les collectivités à soutenir l'UNAF dans son combat pour que la loi contre le frelon asiatique soit enfin dotée des décrets nécessaires à son application concrète.

Les membres du comité de labellisation issus d'organisations partenaires sont intervenus par des prises de paroles. Le comité de labellisation, composé d'experts issus de différentes institutions, apporte au label une légitimité supplémentaire par son professionnalisme et la diversité de ses spécialisations. Ainsi, Denis Asfaux membre de l'Association française d'Agroforesterie ([www.agroforesterie.fr](http://www.agroforesterie.fr)) était présent, la Société Nationale d'Horticulture de France ([www.snhf.org](http://www.snhf.org)), était représentée en la personne de son président, Jean-Pierre Gueneau, l'association Noé ([www.noé.org](http://www.noé.org)) avec Camille Couteau, Chargée de Programme Mission Biodiversité Urbaine et Fabien Kouachi, Directeur du développement scientifique l'Observatoire français d'apidologie (<https://ofapidologie.org/>). Tous les experts ont partagé leur évaluation des candidatures et ont proposé des pistes d'amélioration concrètes pour accompagner les collectivités dans leur progression.

Le label APIcité joue également un rôle de conseil : il met à disposition des collectivités l'expertise de l'UNAF et des différents organismes partenaires.

## Un rendez-vous placé sous le signe de la convivialité et de l'engagement collectif

La cérémonie, qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale, a été l'occasion de célébrer les efforts collectifs. Elle s'est conclue par une séance photo des lauréats, suivie d'une dégustation de miels.

## Palmarès APIcité® 2025



### 1 abeille « Démarche reconnue »



Altorf (67) - Boigny-sur-Bionne (45) – Bouvron (44) – Campan (65) – Capbreton (40) - Cuxac-Cabardès (11) - Douville-sur-Auge (14) – Furdenheim (67) – Grabels (34) - La Riche (37) - Le Tallud (79) – Lésigny (77) – Lomme (59) – Loupian (34) – Montry (77) – Paron (89) – Pechbonnieu (31) - Périgny-sur-Yerres (94) – Peyroules (04) – Pfastatt (68) – Reuilly (36) - Roquebrune-sur-Argens (83) – Rosenau (68) - Saint Pierre de Chandieu (69) - Saint-Denis (974) – Savigny (69) - Savines-le-Lac (05) – Terville (57) - Triel-sur-Seine (78) - Vert-Saint-Denis (77) – Walschbronn (67)



### 2 abeilles « Démarche remarquable »



Achen (57) – Ambazac (87) - Asnières-sur-Seine (92) - Auxonne (21) - Belleville-en-Beaujolais (69) - Blangy le Château (14) – Blénod-lès-Pont-à-Mousson (54) – Blotzheim (68) - Boubers-sur-Canche (62) – Boulleret (18) - Bourgs-sur-Colagne (48) – Brussieu (69) – Caluire-et-Cuire (69) - Carrières-sur-Seine (78) – Chaponost (69) – Chartres (28) – Chaumont (52) - Clichy-La-Garenne (92) – Coudoux (13) – Cournonsec (34) – Crest (26) - Crêts-en-Belledonne (38) – Cublize (69) – Dourbies (30) - Dun (09) – Empeaux (31) - Essômes-sur-Marne (02) – Ezanville (95)

Fleurieux-sur-l'Arbresle (69) – Guérande (44) – Illies (59) - La Plaine (49) - Le Ferré (35) - Le

Rheu (35) - Le Tour du Parc (56) - Les Vans (07) - Longeville-les-Metz (57) - Mably (42) - Maisons-Laffitte (78) - Marcoing (59) - Mimizan (40) - Montagnac (34) - Mont-le-Vignoble (54) - Mosnac-Saint-Simeux (16) - Pannes (54) - Pons (17) - Pontoise (95) - Puceul (44) - Rémelfing (57) - Rive-de-Gier (42) - Saint-Aubin de Médoc (33) - Saint-Hilaire (91) - Saintry-sur-Seine (91) - Seclin (59) - Sérignan (34) - Sussargues (34) - Talmont-Saint-Hilaire (85) - Taverny (95) - Tayrac (12) - Val-du-Mignon (79) - Vanves (92) - Vauréal (95) - Verneuil-sur-Seine (78) - Villeparisis (77) - Villepot (44) - Vindry-sur-Turdine (69)



**3 abeilles**  
**« Démarche exemplaire »**



Albi (81) - Alvignac-les-Eaux (46) - Bailleul-sur-Thérain (60) - Blain (44) - Boé (47) - Bozouls (12) - Caylus (82) - Château-Thierry (02) - Châtillon-sur-Chalaronne (01) - Courzieu (69) - Dommartin (69) - Epinay-sur-Orge (91) - Fondettes (37) - Fontiers-Cabardès (11) - Fraisse-sur-Agout (34) - Gorron (53) - Gréasque (13) - Hellemmes (59) - Heuland (14) - Ille-sur-Têt (66) - Issoudun (36) - La Farlède (83) - La Garde (83) - La Possession (974) - Lanildut (29) - Laon (02) - Le Coteau (42) - Le Plessis-Robinson (92) - Liginiac (19) - Livarot-Pays d'Auge (14) - Loon-Plage (59) - Louveciennes (78) - Louvigné du Désert (35) - Ludon-Médoc (33) - Mont-Saint-Aignan (76) - Nérigean (33) - Orcival (63) - Ploemeur (56) - Poiroux (85) - Ribérac (24) - Roquevaire (13) - Saint-Egrève (38) - Sées (61) - Séméac (65) - Serémange-Erzange (57) - Six-Fours-Les-Plages (83) - Soudan (79) - Sougé (41) - Téléché (72) - Thoiry (01) - Val d'Aigoual (30) - Villeneuve-sur-Lot (47) - Villeveyrac (34)